

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°3 JUILLET - SEPTEMBRE 2023



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux de fond et de pointe sont globalement en hausse sur le réseau de mesures du Sud.
La station des Utilités enregistre les niveaux les plus élevés.
Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	2	1	9
Moyenne horaire maximale	85	71	126
Moyenne journalière maximale	35	21	54
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont en hausse à la Base Vie et restent inférieurs aux valeurs réglementaires à ne pas dépasser.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	3		
Moyenne horaire maximale	95		
Moyenne journalière maximale	13		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Concernant les oxydes d'azote, les concentrations de fond et de pointe sont en baisse sur les stations de suivi de la végétation du Sud.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	5
Moyenne horaire maximale		26	76
Moyenne journalière maximale		10	34

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de fond et de pointe en poussières fines PM₁₀ sont stables ou en baisse par rapport au trimestre précédent.
Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	12	8	15
Moyenne horaire maximale	44	29	72
Moyenne journalière maximale	25	17	39
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an